

THEME : PAYSAGES ET CADRE DE VIE

SOUS- THEME : TRANSPORTS

Indicateur : DONNEES GENERALES

Le développement des transports en commun et des véhicules à énergie propre contribue à l'amélioration de notre environnement, mais les informations sont difficiles à recueillir de façon exhaustive.

Dans une première approche nous proposons deux indicateurs :

- ▶ l'évolution des transports en commun par le réseau Transbeauce
- ▶ l'évolution du parc de voitures utilisant des énergies dites propres (GPL, et électricité).

Ultérieurement nous chercherons à compléter ces informations en intégrant d'autres types de transports.



Indicateur : L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU RESEAU DE TRANSPORT NON URBAIN « TRANSBEAUCE »

La compétence « transport » des Départements a été clairement définie par la loi d'orientation des transports intérieurs de décembre 1982 (L.O.T.I.)

La charte des transports adoptée en 1987 a servi de support à la politique transport du Conseil Général et permis le développement du réseau « Transbeauce ».

Ce réseau est exploité dans le cadre d'une délégation de service public renouvelée pour 9 ans en 1995, à une entreprise privée, la S.A. des transports d'Eure et Loir.

3 niveaux de service ont été mis en place :

- ▶ Régional : liaisons avec Orléans, Blois, Rambouillet, Poissy, Dourdan ;
- ▶ Départemental : liaison entre les principales communes du département
- ▶ Local : connexions avec les gares et autres services locaux.

Le réseau Transbeauce assure les transports quotidiens de la clientèle commerciale et scolaire.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU RESEAU ET DE L'OFFRE KILOMETRIQUE GOLBALE :

Années	1997	1998	1999	2000	2001
Voyageurs					
Commerciaux	574 526	594 785	585 000	584 000	586 000
Scolaires	2 485 686	2 393 890	2 360 000	2 441 000	2 382 000
Fréquentation Totale	3 060 212	2 988 675	2 945 000	3 025 000	2 968 000
Offre Kilométrique (Km parcourus)	4 487 869	4 718 012	4 870 000	5 024 000	5 192 000

Source : Département 28 – Service des Transports

Indicateur : LES VEHICULES A ENERGIE PROPRE

Les véhicules fonctionnant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou à l'électricité participent à la limitation de la pollution atmosphérique. L'évolution du parc automobile en Eure et Loir dénote la prise de conscience des euréliens même si le nombre reste encore très modeste.

	VEHICULES PARTICULIERS	CAMIONNETTE ET CAMIONS
1998	140	33
1999	207	40
2000	209	38
2001		

Source : Préfecture 28 – Bureau des usagers de la route